

# POURQUOI UNE MAISON PAROISSIALE ?

Les locaux existants, tant à l'église S<sup>t</sup> Gilles qu'à la chapelle S<sup>te</sup> Geneviève sont inadaptés et insuffisants à l'accueil des personnes et des groupes. De ce fait la vie paroissiale risque de se réduire et se résumer essentiellement à la pratique dominicale et la célébration des sacrements.

Pourtant, les dernières initiatives pastorales montrent l'aspiration des paroissiens à une **vie de communauté** :

- Temps paroissiaux festifs (S<sup>t</sup> Valentin autrement, déjeuner de la kermesse, dîner de Fatima, Noël créole ...),
- Relance d'un caté-dimanche et des fêtes du catéchisme,
- Relance de l'aumônerie, des servants & servantes, du groupe scout.
- Renouveau de la communauté portugaise (création d'une chorale et d'une procession mariale)

La communauté manque aujourd'hui concrètement d'un **lieu de rassemblement pour vivre ensemble**. L'édification d'une « maison paroissiale adaptée » (architecture, chauffage, éclairage, capacités audiovisuelles,) permettra d'assurer un pôle de vie à la communauté (rassemblements, partages, lieux de vie) tout au long de l'année, quelle que soit la météo, en complément de la crypte de l'église qui, bien que rénovée, reste insuffisante en capacité et ne dispose pas d'un terrain en extérieur.

## OBJECTIFS

Cette maison paroissiale sera un **espace accueillant**.

Un lieu convivial adapté, chaleureux et confortable, où les personnes qui entrent en lien avec la communauté se sentiront attendues et accueillies. Une maison qui reflètera la dimension fraternelle de notre paroisse, en témoignant, tant par ses hôtes que par ses murs, d'une communauté dynamique, appelante et heureuse.

## DESCRIPTION

Implantation de la future **Maison Paroissiale** accolée à la Chapelle S<sup>te</sup> Geneviève, par rénovation complète du bâtiment existant (conservation uniquement des fondations et de la charpente), pour des raisons :

- **D'urbanisme** : pas d'autre terrain exploitable que celui situé autour de la chapelle S<sup>te</sup> Geneviève.
- **Géographiques et démographiques** : l'absence de réel centre-ville sur la commune conduit à s'appuyer sur deux lieux forts paroissiaux, aisément joignables de l'un à l'autre, et permettant une visibilité et un accueil de la communauté au sein de son lieu de vie.
- **Economiques** : terrain à fort potentiel foncier, dans un quartier prisé, et superficie permettant d'envisager cette opération comme une valorisation du capital immobilier.
- **Logistiques** : proximité de la gare SNCF et du centre Leclerc (commodités logistiques et grand parking).

Cette maison paroissiale présentera une structure adaptée qui répond aux **besoins d'un lieu de rencontre** :

- Un **hall d'entrée**, forum de la vie paroissiale
- Un **grand espace modulable** pour les rassemblements et temps forts,
- Une grande **salle foyer**, avec coin - **cuisine**,
- **Des commodités nouvelles** : équipement vidéo, sanitaires aux normes, rangements...



## FINANCEMENT

Montant des travaux :  
530 000 €

Subvention globale de l'ADV (Diocèse) :  
220 000 €

Subvention des Chantiers du Cardinal :  
300 000 €

Reste à financer : 10 000 €

**SOUSCRIPTION OUVERTE  
JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2017**



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

## Coordonnées :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Âge : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Tél. : .....  
E-mail : .....

Je désire recevoir ..... plaquettes  
pour distribuer autour de moi

66%

### Vos avantages fiscaux

Vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, pour un don de 300€ vous ne donnez en réalité que 102€ tout en aidant la Paroisse trois fois plus.

## SOUSCRIPTION

Pour la construction de la Maison  
Paroissiale de Bois d'Arcy, je verse :

- 50€     100€     150€  
 200€     300€     500€  
 Autre montant à ma convenance .....

## Date et signature obligatoire

Le ..... / ..... / .....



*Merci !*

**Souscription en ligne,**  
Carte bleue, virement bancaire.

- **Le site internet**  
Diocèse de Versailles
- **Le site internet**  
Paroisse de Bois d'Arcy

**Souscription par chèque,**  
à l'ordre de :  
ADV-Maison paroissiale Bois d'Arcy

Le paiement par chèque  
Est adressé à :  
**Paroisse de Bois d'Arcy**  
**Conseil Economique**  
**3 place de l'Eglise**  
**78390 Bois d'Arcy**

**Les dons en espèces**  
Sont à remettre au secrétariat



*Pour construire la Maison Paroissiale de Bois d'Arcy*

*Nous avons aussi besoin de... vous !*

